COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N°2 – Réunion Plénière

Réunion de la CRA :	**Samedi 18 janvier 2025**
À :	**9h30**
Présidence :	**M. Gilles ERMANI**
Présents	**MME Marion SALEMME, Sahba BADJI (Présidente C.D.A du Grand Vaucluse), MM. Pierre ALCOVERRO, Maxime BERSAN (Président de la C.D.A des Alpes), Florian BREVET, Vincent CASERTA, Lionel D'ANTONIO (Président de la C.D.A de Provence), Philippe DI MARCO, Guillaume JANIN (Président de la C.D.A du Var), Sébastien OURS, Fabrice POREE, Jean-François SOTO (représentant de la C.R.A à la C.R de Discipline), DISTANTI Jean-Louis (représentant de la CRA auprès des éducateurs), Christopher SPADAFORA, Claude TELLENE**
Excusé(s) :	**M. Victor CHAIX (Président de la C.D.A de la Côte d'Azur), Jérôme CASCALES, Florian GONCALVES DE ARAUJO**
Assiste(nt) à la séance :	**MM. Maxime APRUZZESE et Cyril BOUREAU, C.T.R.A – Olivier GONCALVES DE ARAUJO, Agent administratif – Adil MOURABIT (C.T.D.A du Grand Vaucluse) et René MOLINA.**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.**

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

*****

Ouverture de la séance par M. Gilles ERMANI, Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage :

Le Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage a ouvert la réunion en remerciant les personnes présentes, et notamment M. René MOLINA, ancien Président de C.R.A qu'il avait invité. Il félicite chaleureusement les 2 arbitres Méditerranéens ayant obtenu au 1er janvier 2025 leur écusson FIFA, à savoir Mme Camille COMBA et M. Mathieu VERNICE, grande fierté pour notre Ligue.

Le Président de la C.R.A remercie également M. Adil MOURABIT, C.T.D.A du Grand Vaucluse pour sa présence et précise qu'un C.T.D.A est programmé prochainement au District de la Côte d'Azur. Il en profite pour remercier l'ensemble des membres de la C.R.A pour leur travail accompli avec sérieux et compétence depuis le début de saison 2024/2025.

Une convention de partenariat avec la Ligue Occitanie a été signée pour la saison en cours. Chaque journée, 3 arbitres Méditerranéens iront arbitrer un match de R1 en Occitanie chaque week-end et en contrepartie un trio de la Ligue Occitanie sera désigné sur un match de R1 dans notre Ligue.

*****

Interventions de M. Vincent CASERTA, M. Pierre ALCOVERRO et M. Jean-Louis DISTANTI :

M. Vincent CASERTA, nouveau Secrétaire Général de la Ligue, prend la parole afin de se présenter. Il remercie le Président la C.R.A pour l'invitation et les membres de la C.R.A pour leur travail.
Il souhaite avoir une vue générale de toutes les commissions de la Ligue, dont la C.R.A, pas pour s'immiscer dans leur fonctionnement, mais pour bien comprendre les missions de chacune d'entre elles.

M. Pierre ALCOVERRO, nouveau Secrétaire Général Adjoint de la Ligue prend la parole, se présente et remercie la commission pour son invitation.

M. Jean-Louis DISTANTI intervient quant à lui en insistant sur la nécessité pour lui d'assister aux réunions de la C.R.A afin d'accompagner le développement de l'arbitrage méditerranéen auprès dess éducateurs.

*****

SECTION ADMINISTRATIVE

Intervention de M. Jean-François SOTO :

M. Jean-François SOTO, représentant de la C.R.A à la C.R de Discipline, prend la parole afin de sensibiliser les Présidents de C.D.A sur la présence des arbitres de District en commission de discipline. Il rappelle que la présence des arbitres en commission de discipline peut se faire en visio-conférence.

*****

Projets 2024-2025 :

Le Président de la C.R.A reprend la parole afin de détailler les modifications mises en place sur cette saison 2024-2025, qui s'articulent autour de 3 axes :

- Le recrutement : Suivi et accompagnement des nouveaux stagiaires arbitres formés FIA, Coordination IR2F / CDA, accompagnement et préparation examen de Ligue.
- Fidélisation : Stage pour toutes les catégories d'arbitres, renforcement de la relation avec les arbitres, publication des désignations en amont.
- Formation : Renforcement dans l'accompagnement vers la Fédération, création de la catégorie JAL R3, accompagnement rapproché des J.A.L et notamment ceux en difficulté.

*****

Effectifs 2024-2025 :

M. Cyril BOUREAU, C.T.R.A. prend la parole pour détailler les effectifs 2024-2025 :
- Au 30 juin 2024, la Ligue Méditerranée comptait 1317 arbitres.
- Au 17 janvier 2025, 1216 arbitres étaient licenciés.

*****

SECTION TECHNIQUE

Formation Initiale en Arbitrage (F.I.A) :

M. Cyril BOUREAU prend la parole afin de s'attarder sur les F.I.A de cette saison 2024-2025.
15 sessions ont été organisées, pour 133 nouveaux arbitres formés. 75% sont licenciés, mais pour seulement 44% de désigner à ce jour.

Afin de palier à ce problème, plusieurs pistes de travail sont à l'étude, comme avancer la période de formation à fin août / début septembre dans les Districts.
Une autre piste d'amélioration se situe au niveau des tenues d'arbitre, qui sont souvent reçus tardivement par les arbitres nouvellement formés, les empêchant d'être désignés au plus vite.

4 sessions de formation sont en cours (100 arbitres en cours de formation) et 8 sessions sont à venir d'ici la fin de saison 2024/2025.

La F.I.A Futsal aura lieu du 17 au 18 février 2025 à l'UFR STAPS de la Garde (83).

Une présentation de la F.I.A 2.0, ainsi que du calendrier, est faite par M. Cyril BOUREAU pour clôturer ce sujet.

*****

Bilan du Stage Inter District des 21 et 22 Décembre 2024 à Antibes :

M. Cyril BOUREAU présente le bilan du stage Inter District, qui a eu lieu fin décembre 2024.
Au niveau théorique, les résultats sont à 54,14/100, ce qui reste inquiétant à quelques semaines de l'examen final. A l'issue de ces résultats, seuls 5 arbitres obtiendraient la note minimale requise de 70/100.

Un point qui porte à réflexion, le comportement observé de certains jeunes stagiaires de District pas préparés au respect et à la discipline exigée lors de ce type de rassemblement.

Côté positif, la participation active des membres de C.D.A présents lors du stage.

La journée d'examen théorique et physique à la Ligue est fixée au 15 février 2025.

*****

Bilan des deux Stages jeunes arbitres de Ligue (JAL) de début Janvier 2025 :

M. Maxime APRUZZESE prend à son tour la parole afin de présenter le bilan des 2 stages JAL qui se sont déroulés début janvier à Antibes.
Les objectifs étaient axés autour des bilans athlétiques et théoriques prévus lors de ces stages, ainsi que l'accompagnement de ces JAL.

Le bilan est globalement positif, notamment sur les comportements : sérieux, investis, assidus avec un certain potentiel athlétique produit. Le niveau théorique est plutôt moyen, il est prévu des actions correctives à mettre en place prochainement.

*****

Tests théoriques et Réunion annuelle de fin de saison :

Les tests théoriques de fin de saison de nos arbitres de Ligue auront lieu le vendredi 16 mai au soir, dans chaque District.

La réunion annuelle de fin de saison se déroulera le samedi 31 mai au matin au siège de la Ligue Méditerranée.

*****

SUJETS DIVERS

Intervention de Mme. Sahba BADJI, présidente de la C.D.A Grand Vaucluse :

M. Sahba BADJI se présente en tant que nouvelle Présidente de la C.D.A du Grand Vaucluse, en retraçant son parcours personnel et remercie les présents pour leur accueil.

Elle demande que les extractions des désignations soient envoyées à minima 10 jours avant aux C.D.A.

*****

Intervention de M. Lionel d'ANTONIO, président de la C.D.A Provence :

M. Lionel d'ANTONIO, président de la C.D.A de Provence, insiste sur l'accompagnement des jeunes qui est mis dans place pour les former avant de les envoyer au niveau Ligue.

Il évoque également le sujet des oreillettes, qu'il souhaite mettre en place sur les matchs de District. Le Président de la C.R.A précise avoir reçu une réponse négative de la C.F.A concernant l'utilisation d'oreillettes sur les rencontres de Ligue.

*****

Intervention de M. Guillaume JANIN, président de la C.D.A Var :

M. Guillaume JANIN, président de la C.D.A du Var, indique qu'une convention a été signée par le District du Var avec le Grand Vaucluse pour l'utilisation de la caméra embarquée. Les premiers retours sont très positifs de toutes les parties prenantes. Le Comité Directeur du District du Var a entériné le fait que les caméras embarquées seront utilisées sur tous les matchs de D1 Seniors à partir de la saison 2025-2026 (plus 2 sur d'autres matchs ciblées).

Il insiste également sur le taux d'indisponibilité important et les demandes d'arbitres en progression.

*****

Intervention de M. Maxime BERSAN, président de la C.D.A Alpes :

M. Maxime BERSAN, président de la C.D.A des Alpes, évoque le cas d'un arbitre habitant à Nyons souhaitant arbitrer dans le District des Alpes en Futsal.

*****

Le Président
Gilles ERMANI

Le Secrétaire
Florian BREVET